



Feuille officielle d'avis du district de Moutier

Numéro 14
Mercredi 16 avril 2025

La *Semaine* édite et publie en exclusivité les avis officiels des communes municipales et mixtes du district de Moutier. Cette feuille officielle d'avis du district de Moutier (FOADM) fait partie intégrante de l'hebdomadaire et paraît une fois par semaine, le mercredi, 47 fois dans l'année.

Toute transmission d'avis officiel à paraître dans la FOADM doit se faire exclusivement par la plateforme en ligne disponible sur le site internet www.lasemaine.ch.

Terme pour la validation des publications et avis: au plus tard le lundi à 14h pour publication le mercredi de la même semaine. Lorsqu'un avis est validé en ligne sur la plateforme, suite à réception du BAT (bon à tirer), il n'est plus possible de le retirer et sera facturé.

Editeur: Association des Maires et Présidents de bourgeoisie du district de Moutier

Tarif des insertions: partie officielle, sur 3 col. à la page: Fr. -80 le mm + TVA (63 mm de large).



Belprahon

Fermeture du secrétariat communal

En raison d'une séance à l'extérieur de la secrétaire, le bureau communal sera **fermé le jeudi 24 avril 2025**. En lieu et place, il sera **ouvert le mercredi matin de 8 h 30 à 11 h 30**.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Belprahon, le 16 avril 2025

Le Conseil communal

Invitation aux séances d'information sur la création du Syndicat de gestion forestière du Raimeux et environs

Les communes bourgeoises de Grandval et de Perrefitte, ainsi que les communes mixtes de Belprahon, Corcelles, Crémines, Eschert et Roches, se prononceront lors des assemblées bourgeoises et communales des mois de mai et juin sur la création du Syndicat de gestion forestière du Raimeux et des environs.

Ce syndicat a pour objectif d'assurer une gestion rationnelle des forêts de ses membres.

Deux séances d'information publiques sont prévues:

- Mercredi 30 avril 2025 à 20 h, salle communale d'Eschert
- Mercredi 7 mai 2025 à 20 h, halle de gymnastique de Crémines

Toutes les citoyennes et tous les citoyens des communes concernées sont chaleureusement invités à y assister.

Belprahon, le 16 avril 2025

Le Conseil communal

Election des préfets et des préfètes du 18 mai 2025 - Bureau de vote

Le Conseil communal a désigné le bureau de vote comme suit:

Président: M. Christophe Fluri
Membres: M^{me} Mary Christen
M. Arnaud Frainier

Suppléantes: M^{me} Audrey da Silva Moura

M^{me} Sandra Ehmann

Belprahon, le 16 avril 2025

Le Conseil communal

Syndicat scolaire du Grand Val

Mise au concours - Secrétaire de la Commission scolaire (5 %)

Le Syndicat scolaire du Grand Val (SGV) met au concours le poste de secrétaire de la Commission scolaire (mandat).

Missions et responsabilités

- Participer aux séances des membres de la Commission scolaire (minimum 5 séances/an)
- Participer aux séances du Bureau (minimum 6 séances/an)

- Gérer le suivi administratif des décisions de la Commission scolaire et du Bureau (préparation des séances, suivis des dossiers en cours, ...)

- Rédiger des courriers, des notes et les procès-verbaux des séances

- Gérer l'agenda de la Commission scolaire et envoyer les convocations - Rédiger divers documents administratifs (contrats d'engagement, certificats de travail, ...)

- Gérer l'archivage des dossiers

- Diverses tâches administratives selon nécessité

Taux d'engagement

Cette fonction requiert actuellement entre 80-100 heures de travail par an (correspond à un taux d'engagement d'env. 5%).

Profil recherché

- Employé-e de commerce ou équivalent

- Aisance dans la gestion administrative de séances de travail et dans la tenue de procès-verbaux.

- Disponibilité également en soirée pour les séances.

- Respect du devoir de confidentialité.

- Intérêt pour l'école publique et son fonctionnement.

Rétribution: à discuter (forfait annuel)

Date d'entrée en fonction: à convenir, si possible déjà au 1^{er} juin

Contrat à durée limitée jusqu'au 31.7.2026

Renseignements supplémentaires: Jean-Daniel Parrat 079 307 96 43

Les postulations sont à adresser par mail à l'adresse suivante: presidence.commission@ecole-sgv.ch

Délai de postulation: 3 mai 2025

Belprahon, le 16 avril 2025

Le Conseil communal

Syndicat scolaire élargi du Grand Val (SEGV)

Mise au concours - Secrétaire de la Commission scolaire (5 %)

Le Syndicat scolaire élargi du Grand Val (SEGV) met au concours le poste de secrétaire de la Commission scolaire (mandat).

Missions et responsabilités

- Participer aux séances des membres de la Commission scolaire (minimum 5 séances/an)

- Participer aux séances du Bureau (minimum 6 séances/an)

- Gérer le suivi administratif des décisions de la Commission scolaire et du Bureau (préparation des séances, suivis des dossiers en cours, ...)

- Rédiger des courriers, des notes et les procès-verbaux des séances

- Gérer l'agenda de la Commission scolaire et envoyer les convocations - Rédiger divers documents administratifs (contrats d'engagement, certificats de travail, ...)

- Gérer l'archivage des dossiers

- Diverses tâches administratives selon nécessité

Taux d'engagement

Cette fonction requiert actuellement entre 80-100 heures de travail par an (correspond à un taux d'engagement d'env. 5%) et pourrait augmenter à l'avenir.

Profil recherché

- Employé-e de commerce ou équivalent.

- Aisance dans la gestion administrative de séances de travail et dans la tenue de procès-verbaux.

- Disponibilité également en soirée pour les séances.

- Respect du devoir de confidentialité.

- Intérêt pour l'école publique et son fonctionnement.

Rétribution:

- à discuter (forfait annuel)

Date d'entrée en fonction:

- à convenir, si possible déjà au 1^{er} juin 2025

Contrat à durée indéterminée

Renseignements supplémentaires:

Jean-Daniel Parrat 079 307 96 43

Les postulations sont à adresser par mail à l'adresse suivante: presidence.commission@ecole-sgv.ch

Délai de postulation: 3 mai 2025

Belprahon, le 16 avril 2025

Le Conseil communal



Court

Avis de construction

Requérante: Thierry Paupe Sàrl, rue de la Golatte 12, 2738 Court

Propriétaire: idem requérante

Auteur du projet: Villatype SA, Le Champat 2, 2744 Belprahon

Emplacement: parcelle N° 2100, au lieu-dit « rue de Mévilier 15 », 2738 Court

Projet : construction d'un couvert, de rangements métalliques, embrasures existantes à combler et divers

Dimensions : selon plans déposés

Construction : selon plans déposés

Zone d'affectation : HA2

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 16 mai 2025 inclusivement** auprès de l'administration municipale de Court. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration municipale (rue de la Valle 19, 2738 Court).

Court, le 16 avril 2025

Municipalité de Court, administration municipale

Procédure d'approbation des projets d'installations électriques

Mise à l'enquête publique

Pour :

S-2521328.1

Station transformatrice Gorges

- Construction d'une nouvelle station transformatrice sur la parcelle 1364

Coordonnées : 2592652/ 1232269

L-2521329.1

Ligne souterraine 16 kV entre les stations Centre et Gorges

- Interruption de la liaison Fenatte - Centre pour le raccordement de la nouvelle station Gorges (fouille environ 150 m)

- Suppression de la liaison L-0191907 Fenatte - Centre

L-2521331.1

Ligne souterraine 16kV entre les stations Gorges et Fenatte

- Interruption de la liaison Fenatte - Centre pour le raccordement de la nouvelle station Gorges (fouille environ 160 m)

Les demandes d'approbation des plans susmentionnées ont été soumises à l'Inspection fédérale des installations à courant fort ESTI par BKW Energie SA, Rue Emile-Boéchat 83, 2800 Delémont, au nom de BKW Energie SA, Rue Emile-Boéchat 83, 2800 Delémont.

Les dossiers sont mis à l'enquête du 16 avril 2025 jusqu'au 27 mai 2025 dans la Municipalité de Court, Rue de la Ville 19, 2738 Court.

Les dossiers sont également disponibles pour consultation en ligne, à l'adresse suivante :

<https://esti-consultation.ch/pub/5235/95bf9d3d9d> ou en scannant le QR code ci-dessous et ce pendant le délai de mise à l'enquête.



Seuls font foi les dossiers mis à l'enquête dans la commune mentionnée ci-dessus.

La mise à l'enquête publique entraîne, selon les art. 42-44 de la loi fédérale sur l'expropriation (LEx; RS 711), le ban d'expropriation. Si l'expropriation porte atteinte à des baux à loyer ou à ferme qui ne sont pas annotés au registre foncier, les bailleurs sont tenus d'en informer, sitôt après réception de l'avis personnel, leurs locataires ou

fermiers et d'aviser l'expropriant de l'existence de tels contrats (art. 32 al. 1 LEx).

Pendant le délai de mise à l'enquête, quiconque a qualité de partie en vertu de la loi fédérale sur la procédure administrative (PA; RS 172.021) peut faire opposition auprès de l'Inspection fédérale des installations à courant fort ESTI, Route de la Pâla 100, 1630 Bulle. Toute personne qui n'a pas fait opposition est exclue de la suite de la procédure.

Pendant ce même délai, quiconque a qualité de partie en vertu de la LEx peut faire valoir toutes les demandes visées à l'art. 33 LEx pendant le délai de mise à l'enquête, à savoir, pour l'essentiel :

- les oppositions à l'expropriation;
- les demandes fondées sur les art. 7 à 10 LEx;
- les demandes de réparation en nature (art. 18 LEx);
- les demandes d'extension de l'expropriation (art. 12 LEx);
- les demandes d'indemnité d'expropriation.

Les locataires et les fermiers, ainsi que les bénéficiaires de servitudes et de droits personnels annotés, sont également tenus de produire leurs prétentions dans le délai d'opposition prévu. Sont exceptés les droits de gage et les charges foncières grevant un immeuble dont l'expropriation est requise, ainsi que les droits d'usufruit, sauf pour le dommage que l'usufruitier prétend subir du fait de la privation de la chose soumise à son droit.

Inspection fédérale des installations à courant fort Projets
Route de la Pâla 100
1630 Bulle

Appel aux propriétaires de logements mis en location

Statistique des logements vacants

Chaque année, la commune doit recenser les logements vacants présents sur son territoire. Dans ce contexte, les propriétaires ou leurs gérances sont prié-e-s de communiquer au contrôle des habitant-e-s les appartements qui seront à louer à la date de référence du 1^{er} juin 2025.

Les informations sont à transmettre par téléphone au 032 497 71 10 ou par courriel à l'adresse contact@court.ch **jusqu'au 30 mai 2025**.

Merci d'avance aux personnes concernées pour leur collaboration.

Court, le 16 avril 2025

Municipalité de Court, administration municipale

Protection des données

Communication d'une liste

Le cadre légal relatif à la communication de listes tirées d'autres fichiers est fixé à l'article 5 du règlement communal sur la protection des données.

Lorsqu'une demande lui parvient, la commune se doit de vérifier que les conditions énumérées à l'article 5 alinéa 1 du règlement précité soient respectées. En outre, l'alinéa 2 impose à la commune, avant de communiquer une liste pour la première fois, de donner l'occasion à toutes les personnes mentionnées dans la liste de s'exprimer.

Une demande de communication d'une liste contenant les **noms et adresses des entreprises industrielles, artisanales, agricoles et du tertiaire basées à Court** a été adressée à la commune. Ces données peuvent être extraites du fichier des assujetti-e-s à la taxe des déchets. Cette communication remplirait toutes les conditions prescrites à

l'article 5 alinéa 1 du règlement communal sur la protection des données.

En sachant que la liste souhaitée serait communiquée pour la première fois, le Conseil municipal invite les entreprises concernées, conformément à l'article 5 alinéa 2 du règlement communal sur la protection des données, à s'exprimer **jusqu'au 2 mai 2025**. Sans réaction dans le délai prescrit, la commune communiquera la liste évoquée.

Court, le 16 avril 2025

Municipalité de Court, Conseil municipal



Crémines

Avis de construction

Requérants : Stéphanie et David Alonso, Rue Neuve 214, 2746 Crémines

Auteur du projet : Favrre Energie SA, Route de Porrentruy 82, 2800 Delémont

Emplacement : Parcelle N° 852, au lieu-dit « Rue Neuve 214 », commune de Crémines

Projet : Remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air/eau extérieure, au Nord du bâtiment. Elimination de la citerne.

Dimensions : selon plans déposés

Construction : selon plans déposés

Zone : H2

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 16 mai 2025 inclusivement** auprès du secrétariat communal durant les heures d'ouverture. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Crémines, le 16 avril 2025

Secrétariat communal

Avis de construction

Requérants : Derly Yurany Barco Calderon et Julien Goudron, Rue Neuve 213, Crémines

Auteur du projet : Favrre Energie SA, Route de Porrentruy 82, 2800 Delémont

Emplacement : Parcelle N° 851, au lieu-dit « Rue Neuve 213 », commune de Crémines

Projet : Remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air/eau extérieure, au Nord du bâtiment. Elimination de la citerne.

Dimensions : selon plans déposés

Construction : selon plans déposés

Zone : H2

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 16 mai 2025 inclusivement** auprès du secrétariat communal durant les heures d'ouverture. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Crémines, le 16 avril 2025

Secrétariat communal

Avis de construction

**** Requête en prolongation de la durée de validité du permis de construire PC 172/2019 délivré par la Préfecture du Jura bernois le 28 juillet 2020 ****

Requérante : SI Berthoud Immo SA, Rue du Prayé 5, 2854 Bassecour.

Auteur du projet : Bleyaert & Minger SA, Grand-Rue 21, 2900 Porrentruy.

Emplacement : parcelle N° 251, au lieu-dit : « Rue du Collège 8 », commune de Crémines.

Projet : rénovation et aménagement de la grange en deux appartements adaptés avec ascenseur et d'une salle publique multifonctionnelle au rez-de-chaussée, aménagement des combles en un studio, construction d'un chemin d'accès au Nord, d'un couvert à voitures au Sud (4 places) ainsi que de 5 places de stationnement au Nord-Est et déplacement du grenier au Sud de la parcelle.

Zone : mixte - centre.

Recensement arch. : ensemble bâti A.

Dérogations : art. 48 LAE, 41c OEaux, 64 et 67 al. 2 OC, 80 LR et 42 RAC.

Prolongation de la validité du permis : jusqu'au 27 août 2025.

Les oppositions, **uniquement contre la prolongation de la durée de validité du permis de construire**, faites par écrit et motivées seront reçues jusqu'au 16 mai 2025, à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 16 avril 2025.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Fermeture du secrétariat communal

Le secrétariat communal sera fermé du 17 au 25 avril 2025.

Réouverture le mardi 29 avril 2025 selon l'horaire habituel.

En cas d'urgence, vous pouvez appeler les numéros suivants :

- 076 319 03 71
- 077 450 83 27

Crémines, le 16 avril 2025

Le secrétariat communal

Invitation aux séances d'information sur la création du Syndicat de gestion forestière du Raimeux et environs

Les communes bourgeoises de Grandval et de Perrefitte, ainsi que les communes mixtes de Belprahon, Corcelles, Crémines, Eschert et Roches, se prononceront lors des assemblées bourgeoises et communales des mois de mai et juin sur la création du Syndicat de gestion forestière du Raimeux et des environs.

Ce syndicat a pour objectif d'assurer une gestion rationnelle des forêts de ses membres.

Deux séances d'information publiques sont prévues :

- Mercredi 30 avril 2025 à 20h, salle communale d'Eschert
- Mercredi 7 mai 2025 à 20h, halle de gymnastique de Crémines

Toutes les citoyennes et tous les citoyens des communes concernées sont chaleureusement invités à y assister.

Crémines, le 16 avril 2025

Le Conseil communal

Mise au concours - Secrétaire de la commission scolaire (5 %)

Le Syndicat scolaire élargi du Grand Val (SEGV) met au concours le poste de secrétaire de la Commission scolaire (mandat).

Missions et responsabilités :

Participer aux séances des membres de la Commission scolaire (minimum 5 séances/an)

- Participer aux séances du Bureau (minimum 6 séances/an)

- Gérer le suivi administratif des décisions de la Commission scolaire et du Bureau (préparation des séances, suivis des dossiers en cours, ...)

- Rédiger des courriers, des notes et les procès-verbaux des séances

- Gérer l'agenda de la Commission scolaire et envoyer les convocations

- Rédiger divers documents administratifs (contrats d'engagement, certificats de travail, ...)

- Gérer l'archivage des dossiers

- Diverses tâches administratives selon nécessité

Taux d'engagement :

Cette fonction requiert actuellement entre 80-100 heures de travail par an (correspond à un taux d'engagement d'env. 5%) et pourrait augmenter à l'avenir.

Profil recherché :

- Employé-e de commerce ou équivalent.

- Aisance dans la gestion administrative de séances de travail et dans la tenue de procès-verbaux.

- Disponibilité également en soirée

pour les séances.

- Respect du devoir de confidentialité.

- Intérêt pour l'école publique et son fonctionnement.

Rétribution : à discuter (forfait annuel) **Date d'entrée en fonction :** à convenir, si possible déjà au 1^{er} juin

Contrat à durée indéterminée

Renseignements supplémentaires : Jean-Daniel Parrat 079 307 96 43

Les postulations sont à adresser par mail à l'adresse suivante : presidence.commission@ecole-sgv.ch

Délai de postulation : le 3 mai 2025

Crémines, le 16 avril 2025

Le secrétariat communal

Mise au concours - Secrétaire de la commission scolaire SGV (5 %)

Le Syndicat scolaire du Grand Val (SGV) met au concours le poste de secrétaire de la Commission scolaire (mandat).

Missions et responsabilités :

- Participer aux séances des membres de la Commission scolaire (minimum 5 séances/an)

- Participer aux séances du Bureau (minimum 6 séances/an)

- Gérer le suivi administratif des décisions de la Commission scolaire et du Bureau (préparation des séances, suivis des dossiers en cours, ...)

- Rédiger des courriers, des notes et les procès-verbaux des séances

- Gérer l'agenda de la Commission scolaire et envoyer les convocations

- Rédiger divers documents administratifs (contrats d'engagement, certificats de travail, ...)

- Gérer l'archivage des dossiers

- Diverses tâches administratives selon nécessité

Taux d'engagement :

Cette fonction requiert actuellement entre 80-100 heures de travail par an (correspond à un taux d'engagement d'env. 5%).

Profil recherché :

- Employé-e de commerce ou équivalent

- Aisance dans la gestion administrative de séances de travail et dans la tenue de procès-verbaux.

- Disponibilité également en soirée pour les séances.

- Respect du devoir de confidentialité.

- Intérêt pour l'école publique et son fonctionnement.

Rétribution : à discuter (forfait annuel)

Date d'entrée en fonction : à convenir, si possible déjà au 1^{er} juin

Contrat à durée limitée jusqu'au 31.07.2026

Renseignements supplémentaires :

Jean-Daniel Parrat 079 307 96 43

Les postulations sont à adresser par mail à l'adresse suivante : presidence.commission@ecole-sgv.ch Délai de postulation : le 3 mai 2025

Crémines, le 16 avril 2025

Le secrétariat communal



Eschert

Invitation

Séances d'information sur la création du Syndicat de gestion forestière du Raimeux et environs

Les communes bourgeoises de Grandval et de Perrefitte, ainsi que les communes mixtes de Belprahon, Corcelles, Crémines, Eschert et Roches, se prononceront lors des assemblées bourgeoises et communales des mois de mai et juin sur la création du Syndicat de gestion forestière du Raimeux et des environs.

Ce syndicat a pour objectif d'assurer une gestion rationnelle des forêts de ses membres.

Deux séances d'information publique sont prévues :

- Mercredi 30 avril 2025 à 20h, salle communale d'Eschert
- Mercredi 7 mai 2025 à 20h, halle de gymnastique de Crémines

Toutes les citoyennes et tous les citoyens des communes concernées sont chaleureusement invités à y assister.

Eschert, le 16 avril 2025

Triage du Raimeux

Mise au concours

Secrétaire de la commission scolaire (5%)

Le Syndicat scolaire élargi du Grand Val (SEGV) met au concours le poste de secrétaire de la Commission scolaire

Missions et responsabilités

- Participer aux séances des membres de la Commission scolaire (minimum 5 séances/an)

- Participer aux séances du Bureau (minimum 6 séances/an)

- Gérer le suivi administratif des décisions de la Commission scolaire et du Bureau (préparation des séances, suivis des dossiers en cours, ...)

- Rédiger des courriers, des notes et les procès-verbaux des séances

- Gérer l'agenda de la Commission scolaire et envoyer les convocations

- Rédiger divers documents administratifs (contrats d'engagement, certificats de travail, ...)

- Gérer l'archivage des dossiers

- Diverses tâches administratives selon nécessité

Taux d'engagement

Cette fonction requiert actuellement entre 80-100 heures de travail par an (correspond à un taux

d'engagement d'env. 5%) et pourrait augmenter à l'avenir.

Profil recherché

- Employé-e de commerce ou équivalent.
- Aisance dans la gestion administrative de séances de travail et dans la tenue de procès-verbaux.
- Disponibilité également en soirée pour les séances.
- Respect du devoir de confidentialité.
- Intérêt pour l'école publique et son fonctionnement.

Rétribution: à discuter (forfait annuel)

Date d'entrée en fonction: à convenir, si possible déjà au 1^{er} juin

Contrat à durée indéterminée

Renseignements supplémentaires: Jean-Daniel Parrat 079 307 96 43

Les postulations sont à adresser par mail à l'adresse suivante: presidence.commission@ecole-sgv.ch

Délai de postulation: le 3 mai 2025

Eschert, le 16 avril 2025

Le Conseil communal

Mise au concours

Secrétaire de la commission scolaire (5%)

Le Syndicat scolaire du Grand Val (SGV) met au concours le poste de secrétaire de la Commission scolaire

Missions et responsabilités

- Participer aux séances des membres de la Commission scolaire (minimum 5 séances/an)
- Participer aux séances du Bureau (minimum 6 séances/an)
- Gérer le suivi administratif des décisions de la Commission scolaire et du Bureau (préparation des séances, suivis des dossiers en cours, ...)
- Rédiger des courriers, des notes et les procès-verbaux des séances
- Gérer l'agenda de la Commission scolaire et envoyer les convocations - Rédiger divers documents administratifs (contrats d'engagement, certificats de travail, ...)
- Gérer l'archivage des dossiers
- Diverses tâches administratives selon nécessité

Taux d'engagement

Cette fonction requiert actuellement entre 80-100 heures de travail par an (correspond à un taux d'engagement d'env. 5%).

Profil recherché

- Employé-e de commerce ou équivalent
- Aisance dans la gestion administrative de séances de travail et dans la tenue de procès-verbaux.
- Disponibilité également en soirée pour les séances.
- Respect du devoir de confidentialité.
- Intérêt pour l'école publique et son fonctionnement.

Rétribution: à discuter (forfait annuel)

Date d'entrée en fonction: à convenir, si possible déjà au 1^{er} juin

Contrat à durée limitée jusqu'au 31.07.2026

Renseignements supplémentaires: Jean-Daniel Parrat 079 307 96 43

Les postulations sont à adresser par mail à l'adresse suivante: presidence.commission@ecole-sgv.ch

Délai de postulation: le 3 mai 2025

Eschert, le 16 avril 2025

Le Conseil communal

Résultat

Election complémentaire d'une Conseillère communale

Au terme du délai fixé pour déposer les listes de candidats, soit le 11 avril 2025 à 17h, le Secrétariat communal a comptabilisé une liste au nom de Madame Samanta Beck.

Conformément à l'article 36 du Règlement concernant les élections aux urnes de la Commune mixte d'Eschert, Madame Samanta Beck est donc élu tacitement par le Conseil communal d'Eschert qui la nommera officiellement lors de sa prochaine séance du 28.4.2025.

Madame Beck succède à Monsieur Daniel Neukomm dans le dicastère des constructions.

Eschert, le 16 avril 2025

Le Conseil communal

Elections du 18.05.2025

Il est rappelé à la population d'Eschert que suite à l'élection tacite de Madame Samanta Beck au Conseil communal, **il n'y aura pas d'élection communale le 18.5.2025**, seule l'élection du/de la Préfet/ète aura lieu.

Eschert, le 16 avril 2025

L'Administration communale



Bourgeoisie de Grandval

Assemblée ordinaire

L'assemblée ordinaire de la commune bourgeoise de Grandval est fixée au

**lundi 19 mai 2025 à 19 heures
à la salle communale de Grandval**

Ordre du jour

1. PV de l'assemblée du 14 décembre 2024
2. Adopter le règlement d'organisation du Syndicat de gestion forestière du Raimeux et environs
3. Comptes 2024
4. Discuter et approuver un crédit additionnel de Fr. 30'000.00 pour la mini-step à Raimeux
5. Discuter et approuver un crédit de Fr. 33'000.00 pour la pose d'un réservoir d'eau à l'Envers
6. Communications du conseil bourgeois
7. Divers et imprévus

Il est rappelé que le règlement mentionné au point 2 est déposé publiquement du 2.4.2025 au 2.5.2025 chez la secrétaire de la bourgeoisie. Une séance d'information est prévue le 16.4.2025 à 20h à l'école de Grandval.

Grandval, le 14.4.2025

Conseil de bourgeoisie

Mise au concours SEGV

Secrétaire de la commission scolaire (5%)

Le Syndicat scolaire élargi du Grand Val (SEGV) met au concours le poste de secrétaire de la Commission scolaire (mandat).

Missions et responsabilités

- Participer aux séances des membres de la Commission scolaire (minimum 5 séances/an)
- Participer aux séances du Bureau (minimum 6 séances/an)

- Gérer le suivi administratif des décisions de la Commission scolaire et du Bureau (préparation des séances, suivis des dossiers en cours, ...)

- Rédiger des courriers, des notes et les procès-verbaux des séances

- Gérer l'agenda de la Commission scolaire et envoyer les convocations

- Rédiger divers documents administratifs (contrats d'engagement, certificats de travail, ...)

- Gérer l'archivage des dossiers

- Diverses tâches administratives selon nécessité

Taux d'engagement

Cette fonction requiert actuellement entre 80-100 heures de travail par an (correspond à un taux d'engagement d'env. 5%) et pourrait augmenter à l'avenir.

Profil recherché

- Employé-e de commerce ou équivalent.

- Aisance dans la gestion administrative de séances de travail et dans la tenue de procès-verbaux.

- Disponibilité également en soirée pour les séances.

- Respect du devoir de confidentialité.

- Intérêt pour l'école publique et son fonctionnement.

Rétribution: à discuter (forfait annuel)

Date d'entrée en fonction: à convenir, si possible déjà au 1^{er} juin

Contrat à durée indéterminée Renseignements supplémentaires: Jean-Daniel Parrat 079 307 96 43

Les postulations sont à adresser par mail à l'adresse suivante: presidence.commission@ecole-sgv.ch Délai de postulation: le 3 mai 2025

Grandval, le 16 avril 2025

Le Conseil municipal

Mise au concours SGV

Secrétaire de la commission scolaire (5%).

Le Syndicat scolaire du Grand Val (SGV) met au concours le poste de secrétaire de la Commission scolaire (mandat)

Missions et responsabilités

- Participer aux séances des membres de la Commission scolaire (minimum 5 séances/an)
- Participer aux séances du Bureau (minimum 6 séances/an)
- Gérer le suivi administratif des décisions de la Commission scolaire et du Bureau (préparation des séances, suivis des dossiers en cours, ...)
- Rédiger des courriers, des notes et les procès-verbaux des séances
- Gérer l'agenda de la Commission scolaire et envoyer les convocations

- Rédiger divers documents administratifs (contrats d'engagement, certificats de travail, ...)

- Gérer l'archivage des dossiers

- Diverses tâches administratives selon nécessité

Taux d'engagement

Cette fonction requiert actuellement entre 80-100 heures de travail par an (correspond à un taux d'engagement d'env. 5%).

Profil recherché

- Employé-e de commerce ou équivalent

- Aisance dans la gestion administrative de séances de travail et dans la tenue de procès-verbaux.

- Disponibilité également en soirée pour les séances.

- Respect du devoir de confidentialité.

- Intérêt pour l'école publique et son fonctionnement.

Rétribution : à discuter (forfait annuel) Date d'entrée en fonction : à convenir, si possible déjà au 1^{er} juin

Contrat à durée limitée jusqu'au 31.07.2026

Renseignements supplémentaires : Jean-Daniel Parrat 079 307 96 43

Les postulations sont à adresser par mail à l'adresse suivante : presidence.commission@ecole-sgv.ch

Délai de postulation : le 3 mai 2025

Grandval, le 16 avril 2025

Le Conseil municipal



Avis de construction

Requérant et propriétaire foncier : Société de Tir Loveresse.

Auteur du projet : Société de Tir Loveresse.

Emplacement : Parcelle N° 583, Route de Moron 24, 2732 Loveresse

Description du projet : Remplacement de la paroi SUD sur la partie de la « cantine » (modernisation cuisine) ainsi que modifications des anciennes fenêtres en mauvais état.

Dimensions : selon plans déposés

Construction : selon plans déposés

Zone : ZBP, Zone affectée à des besoins publics « Stand de Tir »

Dépôt public : du 9 avril au 9 mai 2025.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire auprès du Conseil communal, Chemin de l'Ecole 3, à Loveresse, dans le même délai.

Loveresse, le 4 avril 2025

Conseil communal

Règlement d'organisation de la Commune mixte de Loveresse - modification

La modification du règlement d'organisation (votation par les urnes) adoptée le 9 décembre 2024 par l'assemblée communale de Loveresse a été approuvée par l'Office des affaires communales et du territoire (OACOT) en vertu de l'article 56 LCo. La modification entre en vigueur immédiatement.

Le règlement modifié est déposé au bureau communal où il peut être consulté durant les heures d'ouverture.

Loveresse, le 14 avril 2025

Conseil communal



Avis de construction

Requérant : Matoshi Selver et Donika, Chemin du Levant 15, 2740 Moutier

Emplacement : Parcelle N° 1433, Chemin du Levant 15

Projet : Remblayage du terrain pour pose d'un garage double au Nord de la parcelle, aménagement d'une place de parc, d'une pergola fermée et d'un porche d'entrée au Sud, pose d'une climatisation.

Zone : H2

Dérogation : Art. 80 LR et 51 OC

Dimensions et genre : selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 9 mai 2025 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les articles 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 9 avril 2025

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérant : Ruffieux Marie et Christophe, Rue du Nord 11, 2740 Moutier

Auteur du projet : Lack Cheminées SA, 2740 Moutier

Emplacement : Parcelle N° 12, Rue du Nord 11

Projet : Installation dans l'annexe N° 11a d'un four à pizza avec conduit de cheminée en toiture.

Zone : H3

Dimensions et genre : selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 16 mai 2025 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 16 avril 2025

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérant : Almeida Baptista Alexandre, Sous-Raimeux 4, 2740 Moutier

Emplacement : Parcelle N° 3407, Sous- Raimeux 4a

Projet : Pose d'un carport sur place de parc existante.

Zone : A

Dimensions et genre : selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 16 mai 2025 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 16 avril 2025

Services Techniques-Urbanisme

Fêtes de Pâques - ramassage des déchets

Jeudi 17 avril 2025 : ramassage du papier, 1er quartier + Tournée Verte quartiers 1 et 2

Vendredi Saint 18 avril 2025 : pas de ramassage

Lundi de Pâques 21 avril 2025 : pas de ramassage

Mardi 22 avril 2025 : ramassage des ordures, 1^{er} quartier

Mercredi 23 avril 2025 : ramassage des ordures, 2^e quartier

Jeudi : 24 avril 2025 : ramassage des encombrants, 2^e quartier + Tournée Verte, 1^{er} quartier

Vendredi 25 avril 2025 : Tournée Verte, 2^e quartier

Nous rappelons que les ramassages se font dès 7 heures du matin et que les déchets doivent être sortis à cette heure, quel que soit le quartier ou la rue.

Il est rappelé aussi que les sacs à ordures ne doivent pas être sortis la veille du ramassage. En effet, encore trop de citoyens, lors des Fêtes et jours fériés, sortent leurs sacs à ordures sur le trottoir 2 - 3 jours avant le ramassage.

Chacun voudra bien prendre note de ces indications.

Moutier, le 16 avril 2025

Services Techniques - Travaux Publics - Moutier

Mise au concours

La Municipalité de Moutier met au concours le poste suivant

Un/e curateur/trice à 80 % au Service social régional de la Prévôté.

Les informations détaillées sont disponibles sur le site internet : www.moutier.ch.

Délai de réception des postulations, par courriel **uniquement**, à chancellerie@moutier.ch : **vendredi 25 avril 2025.**

Moutier, le 8 avril 2025

Conseil municipal

Promenades dans les prés et terrains de cultures

Avis important aux promeneurs, cavaliers et cyclistes

Le Conseil municipal invite les promeneurs, cavaliers et cyclistes à respecter l'article 18 al. 4 du Règlement de Police administrative de la Commune municipale de Moutier, qui indique que **pendant la période de pousse, soit du 15 avril au 15 octobre, il est interdit de marcher sur les prés et terrains de cultures sans y être autorisés.**

De plus, les propriétaires de chiens veilleront à ce que leur animal ne dérange pas le bétail se trouvant dans les prés.

Moutier, avril 2025

Conseil municipal



Assemblée Bourgeoise

Commune Bourgeoise de Perrefitte

Assemblée ordinaire le mercredi 21 mai 2025 à 19h30 au Restaurant de l'Etoile

Ordre du jour :

1. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée.
2. Approbation du nouveau règlement forestier.
3. Comptes 2024.
4. Divers et imprévus.

Perrefitte, le 7 avril 2025

Le Conseil de Bourgeoisie

Action citoyenne dans les gorges de Perrefitte – Merci !

Le Conseil municipal remercie les bénévoles qui ont participé avec engagement au réaménagement du sentier dans les gorges de Perrefitte le 12.4.2025. Le Conseil municipal remercie également l'employé de la voirie pour tout son

investissement ainsi que la Bourgeoisie de Perrefitte pour sa participation aux coûts des copeaux. Perrefitte, le 16 avril 2025
Le Conseil municipal

Petit-Val

Avis de construction

**** Modification du permis de construire accordé le 22 octobre 2021 ****

Requérants : Carnal Jean-Michel et Céline, L'Oeu chatte 11, 2748 Les Ecorcheresses

Emplacement : Parcelle N° 412, 415, L'Euchatte 8,13,13a,14b, 2748 Les Ecorcheresses

N° eBau : 2021-4408

Projet de construction : déconstruction des ruines du grenier N° 13 et remplacement par le grenier N° 14b avec création d'un accès au grenier par la pose d'un escalier en pierres à l'Est, démolition de la partie en bois de la remise N° 13a et reconstruction d'une remise fermée sur 3 côtés et ouverte en façade Sud et agrandissement du chemin au Nord du bâtiment 8a

Modification du projet **: La remise N° 13a sera rehaussée de 120 cm. Cette modification est rendue nécessaire suite au renforcement des fondations existantes de l'ancien bâtiment et par le souhait de disposer d'un gabarit d'entrée dans le bâtiment de 305 cm en lieu et place des 250 cm initialement publiés.

Dimensions : Selon plans déposés

Construction : inchangé

Zone : agricole

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 16 mai 2025 inclusivement**, à l'Administration communale de Petit-Val, Derrière les Hôtas 23, 2748 Souboz, où les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.

Souboz, le 16 avril 2025

Secrétariat communal

Reconvilier

04.0302.0190 - eBau 2024-20546

Avis de construction

Requérant : Scheidegger Ismaël, Rue du Collège 13, 2732 Reconvilier

Emplacement : Parcelle N° 1071, Rue du Collège 13, 2732 Reconvilier

Projet : Pose d'un container pour local annexe à usage personnel

Dimensions : Selon plans déposés

Construction : Selon plans déposés

Zone : HA3

Dérogation : Art. 22 lettre b du Règlement municipal de l'affectation du sol et de construction

Publication : dès le 16 avril 2025, pour 30 jours

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal **jusqu'au 16 mai 2025 inclusivement** ou sur le lien suivant : www.reconvilier.ch/depts-publics.

Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Reconvilier, le 14 avril 2025

Administration des constructions

Avis de construction

****Modification de la demande de permis de construire publiée les 11 et 18 septembre 2024****

Requérant : M. Imad Sharaf, Rue de l'Alouette 6b, 2710 Tavannes.

Emplacement : parcelle N° 1100, au lieu-dit : « Grand-Rue 42 », commune de Reconvilier.

Projet : montage d'une paroi de séparation pour la création d'un fumoir sans modification du système de ventilation existant.

Modification du projet : prolongation et modification du canal et de l'orifice d'évacuation de la cheminée.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : mixte HA4.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 9 mai 2025 inclusivement**, auprès de l'administration communale de Reconvilier. Les oppositions ou réserves de droit, **uniquement contre la modification**, faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 9 avril 2025

La préfète : Stéphanie Niederhauser

04.0302.0196 - eBau 2025-3326

Avis de construction

Requérants : Fleury Amana et Christian, Rue des Prés 4, 2732 Reconvilier

Emplacement : Parcelles N° 2264 et 1174, Rue des Prés 4, 2732 Reconvilier

Projet : Construction de 2 couverts pour voitures

Dimensions : Selon plans déposés

Construction : Selon plans déposés

Zone : H2

Dérogations : Art. 22 lettre b & Art. 26 du Règlement municipal de l'affectation du sol et de construction

Publication : dès le 16 avril 2025, pour 30 jours

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal **jusqu'au 16 mai 2025 inclusivement** ou sur le lien suivant : www.reconvilier.ch/depts-publics.

Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Reconvilier, le 10 avril 2025

Administration des constructions

Foire de Chaindon

Taxes et émoluments pour la Foire de Chaindon

Lors de la séance du 7 avril 2025 et conformément à l'article 12, alinéa 5, du Règlement d'organisation de la Commune municipale de Reconvilier (RO), le Conseil municipal a adopté les modifications des taxes et émoluments pour la Foire de Chaindon.

Le document ainsi édicté entrera en vigueur le 1^{er} juin 2025 et peut être consulté au secrétariat municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours peut être formé contre l'arrêté du Conseil municipal dans les 30 jours à compter de la présente publication auprès de la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary

Reconvilier, le 10 avril 2025

Municipalité de Reconvilier, Conseil municipal

Désignation du bureau de vote et de dépouillement - 18 mai 2025

Le bureau de vote et de dépouillement de l'élection susmentionnée sera composé comme suit :

Président : Monsieur Yves Röthlisberger
Membres : Madame Ginette Masoch
Madame Catherine Heksz
Madame Nancy Jost
Monsieur Raphaël Cuche
Monsieur Marc-André Léchet

Reconvilier, le 14 avril 2025

Secrétariat municipal

Fermeture de l'administration municipale

En raison du week-end de Pâques, les bureaux de l'administration seront fermés à partir du jeudi 17 avril à 16h. Les horaires habituels reprendront le mardi 22 avril 2025.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous informons que la prise de rendez-vous est recommandée pour les demandes particulières.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de Pâques.

Reconvilier, le 14 avril 2025

Administration municipale

Roches

Election des Préfètes et Préfets du 18 mai 2025

Le bureau de vote pour les élections cantonales du 18 mai 2025 est composé de la manière suivante :

Président : Roger Gerber
Membres : Morgane Thiébaud
Julie Fleury
Suppléant : Dejan Venaruzzo

Roches, le 11 avril 2025

Conseil communal

Invitation aux séances d'information sur la création du Syndicat de gestion forestière du Raimeux et environs :

Les communes bourgeoises de Grandval et de Perrefitte, ainsi que les communes mixtes de Belprahon, Corcelles, Crémines, Eschert et Roches, se prononceront lors des assemblées bourgeoises et communales des mois de mai et juin sur la création du Syndicat de gestion forestière du Raimeux et des environs.

Ce syndicat a pour objectif d'assurer une gestion rationnelle des forêts de ses membres.

Deux séances d'information publiques sont prévues :

- Mercredi 30 avril 2025 à 20h, salle communale d'Eschert

- Mercredi 7 mai 2025 à 20h, halle de gymnastique de Crémines

Toutes les citoyennes et tous les citoyens des communes concernées sont chaleureusement invités à y assister.

Roches, le 11 avril 2025

Conseil communal

Mise au concours - Secrétaire de la commission scolaire (5%)

Le Syndicat scolaire élargi du Grand Val (SEGV) met au concours le poste de secrétaire de la Commission scolaire (mandat).

Missions et responsabilités

- Participer aux séances des membres de la Commission scolaire (minimum 5 séances/an)
- Participer aux séances du Bureau (minimum 6 séances/an)
- Gérer le suivi administratif des décisions de la Commission scolaire et du Bureau (préparation des séances, suivis des dossiers en cours, ...)
- Rédiger des courriers, des notes et les procès-verbaux des séances
- Gérer l'agenda de la Commission scolaire et envoyer les convocations Rédiger divers documents administratifs (contrats d'engagement, certificats de travail, ...)
- Gérer l'archivage des dossiers
- Diverses tâches administratives selon nécessité

Taux d'engagement

Cette fonction requiert actuellement entre 80-100 heures de travail par an (correspond à un taux d'engagement d'env. 5%) et pourrait augmenter à l'avenir.

Profil recherché

- Employé-e de commerce ou équivalent
- Aisance dans la gestion administrative de séances de travail et dans la tenue de procès-verbaux
- Disponibilité également en soirée pour les séances
- Respect du devoir de confidentialité
- Intérêt pour l'école publique et son fonctionnement

Rétribution : à discuter (forfait annuel)

Date d'entrée en fonction : à convenir, si possible déjà au 1^{er} juin

Contrat à durée indéterminée

Renseignements supplémentaires :

Jean-Daniel Parrat 079 307 96 43

Les postulations sont à adresser par mail à l'adresse suivante: presidence.commission@ecole-sgv.ch

Délai de postulation: le 3 mai 2025

Roches, le 16 avril 2025

Conseil communal



Saicourt

Avis de construction

eBau N° 2025-3380

Requérante: Commune bourgeoise de Saicourt, Les Vieux Chemins 4, 2712 Le Fuet

Rue: Route de Bellelay 7, 2712 Le Fuet

Parcelle N°: 611

Projet de construction: Démolition du double garage (no 7b), de la rampe côté Ouest et de 2 cheminées. Fermeture d'une fenêtre façade Nord et fermeture partielle d'une fenêtre façade Ouest. Transformation d'une porte de garage en porte d'entrée double battant côté Ouest. Construction d'un avant-toit côté Ouest.

Zone: Mixte

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 9 mai 2025 inclusivement, au secrétariat communal, où les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.

Le Fuet, le 9 avril 2025

Administration municipale

Avis de construction

eBau N° 2025-4277

Requérant: Stéphane Gerber, Clos du Verger 9, 2732 Saicourt

Auteur du projet: Dimitri Lab, Chemin de la Foule 13, 2740 Moutier

Rue: Clos du Verger 9, 2732 Saicourt

Parcelle N°: 11

Projet de construction: Installation d'un nouveau poêle avec conduit de fumée en façade.

Zone: Village ancien

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 16 mai 2025 inclusivement, au secrétariat communal, où les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.

Le Fuet, le 16 avril 2025

Administration municipale

Election des Préfètes et des Préfets du 18 mai 2025

Désignation du bureau de vote et de dépouillement

Le bureau de vote et de dépouillement de la votation susmentionnée sera composé comme suit:

Président: M. Blondel Julien, Le Fuet

Secrétaire: M^{me} Paroz Patricia, Saicourt

Membres: M. Bangerter Andy, Saicourt

M^{me} Barreiro Isabelle, Bellelay

M^{me} Berger Alexiane, Bellelay

M^{me} Boillat Madeleine, Le Fuet

Suppléants: M^{me} Aubry Sandra, Bellelay

M. Beuchat Denis, Saicourt

Le Fuet, le 10 avril 2025

Conseil municipal

Informations communales

Bons de garde pour la période d'août 2025 à juillet 2026

Dès à présent, les parents domiciliés dans la commune de Saicourt peuvent solliciter des bons de garde pour les places en crèche ou en famille d'accueil pour la période 2025/2026.

La demande doit être présentée via la plateforme www.kibon.ch et une confirmation des données dûment signée doit être envoyée à la commune avant le début de la prise en charge.

Pour obtenir un subventionnement dès août 2025, la demande complète doit être déposée à l'administration municipale jusqu'au 30 juin 2025 au plus tard.

Veillez si possible remplir la déclaration d'impôt avant de saisir les informations concernant votre situation financière. Vous pourrez en effet reprendre toutes les données nécessaires de la déclaration et les utiliser comme justificatifs dans la rubrique « documents ».

De plus amples informations au sujet de ce système sont disponibles sur www.be.ch/famille ou auprès du secrétariat municipal au 032 481 24 03.

Taille des haies le long des routes

Les riverains des routes communales sont priés de procéder à la taille des arbres ou autres végétations, plusieurs fois par année si nécessaire, de manière à respecter les profils d'espace libre réglementaires.

Les haies, buissons, cultures agricoles et arbres doivent respecter une zone libre de toute végétation sur une distance d'au moins 50 cm par rapport au bord de la chaussée et du trottoir. Les branches qui surplombent la chaussée ne doivent pas encombrer le profil d'espace libre de 4.5 m (soit au-dessus des routes). Cette hauteur est réduite à 2.5 m au-dessus des chemins pour piétons, des trottoirs et des pistes cyclables. La végétation ne doit pas diminuer l'efficacité de l'éclairage de l'espace public ni cacher la signalisation et la visibilité ne doit en aucun cas être réduite.

Si les présentes directives ne sont pas respectées, une procédure de rétablissement de l'état conforme à la loi pourrait être lancée et cela aux frais du contrevenant.

Statistique des déchets 2024

Durant l'année 2024, nous avons récolté 311.47 tonnes (303.83 tonnes en 2023) de déchets pour un montant total de Fr. 35'626.80 (Fr. 33'185.20 en 2023), soit Fr. 114.38 (Fr. 109.22 en 2023) par habitant. Les déchets récoltés sont répartis de la façon suivante:

- 98.74 tonnes d'ordures ménagères (94.92 to en 2023)
- 15.40 tonnes d'encombrants (9.58 to en 2023)
- 16.84 tonnes de verres (16.36 to en 2023)
- 17.20 tonnes de papier (18.65 en 2023)
- 9.77 tonnes de balayage de routes (9.07 to en 2023)
- 5.46 tonnes de carton (5.91 to en 2023)
- 1.40 tonne d'aluminium/fer blanc (1.32 to en 2023)
- 143.04 tonnes de déchets compostables (131.05 to en 2023)
- 0.44 tonne de déchets matière plastique (0 to en 2023)
- 0.96 tonne de bois (0 to en 2023)
- 0.28 tonne de bois classe 4 (3.46 to en 2023)
- 0.655 tonne d'habits (1.114 to en 2023)
- 1.566 tonne de PET (1.666 to en 2023)

Fermeture du bureau municipal

Le bureau municipal sera fermé du 22 au 25 avril 2025. Réouverture selon les horaires habituels dès le 28 avril 2025.

Le Fuet, le 16 avril 2025

Conseil municipal



Saules

Avis de construction

Requérant: Nicolas Curty, Montagne de Saules 43, 2732 Saules

Auteur du projet: KWSA SA - Architectes associés, Xavier Wittwer, Rue Charles Schäublin 3, 2735 Malleray

Emplacement: Parcelle N° 350, Montagne de Saules 43, 2732 Saules

Projet: Réfection de l'enveloppe du bâtiment. Remplacement des tuiles terre cuites ainsi que remplacement des volets et des façades en bois

Dimensions et genre de construction: Selon plans déposés

Zone d'affectation: Hors zone

Dérogation: Art. 24 LAT

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 16 mai 2025 inclusivement, auprès de l'administration communale de Saules. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai auprès de l'Administration communale, Milieu du Village 13, 2732 Saules.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Saules, le 16 avril 2025

Secrétariat communal

Ouverture et fermeture de l'administration communale

Vacances de Pâques

Le bureau communal sera ouvert le mercredi 16 avril 2025 de 16h à 17h et sera fermé la semaine du 22 au 25 avril 2025.

Saules, le 9 avril 2025

Secrétariat communal

Bureau de vote du 18 mai 2025

Le conseil communal a arrêté comme suit la composition du bureau de vote du 18 mai 2025:

Président: Grosjean Dany

Membres: Boillat Isaline

Scheidegger Matteo

Suppléant: Grossenbacher Christophe

Saules, le 7 avril 2025

Conseil communal



Seehof

Stellenangebot

Sekretärin der Schulkommission (5%)

Sekretär/in der Schulkommission (5 %) Das Syndicat scolaire du Grand Val (SGV) schreibt die Stelle eines Sekretärs/einer Sekretärin der Schulkommission aus (Mandat).

Aufgaben und Verantwortlichkeiten

- An den Sitzungen der Mitglieder der Schulkommission teilnehmen (mindestens 5 Sitzungen/Jahr)
- An den Sitzungen des Büros teilnehmen (mindestens 6 Sitzungen/Jahr)
- Die administrative Weiterverfolgung der Entscheidungen der Schulkommission und des Büros verwalten (Vorbereitung der Sitzungen, Weiterverfolgung der laufenden Dossiers, ...)
- Briefe, Notizen und Sitzungsprotokolle verfassen
- Die Agenda der Schulkommission verwalten und Einladungen verschicken
- Verschiedene administrative Dokumente verfassen (Anstellungsverträge, Arbeitszeugnisse, ...)
- Die Archivierung der Dossiers verwalten
- Verschiedene administrative Aufgaben nach Bedarf

Anstellungsgrad

Diese Funktion erfordert zurzeit zwischen 80-100 Arbeitsstunden pro Jahr (entspricht einem Anstellungsgrad von ca. 5%).

Anforderungsprofil

- Kaufmännische/r Angestellte/r oder gleichwertig
- Gewandtheit in der administrativen Leitung von Arbeitssitzungen und in der Protokollführung.
- Verfügbarkeit auch am Abend für Sitzungen.
- Einhaltung der Geheimhaltungspflicht.
- Interesse an der öffentlichen Schule und deren Funktionsweise.

Vergütung: zu diskutieren (Jahrespauschale)

Antrittsdatum: nach Vereinbarung, wenn möglich bereits per 1. Juni

Vertrag befristet bis 31.07.2026

Weitere Auskünfte: Jean-Daniel Parrat 079 307 96 43

Bewerbungen sind per Mail an folgende Adresse zu richten: presidence.commission@ecole-sgv.ch
Bewerbungsfrist: 3. Mai 2025

Seehof, den 14. April 2025

Der Gemeinderat Seehof

Stellenangebot

Sekretärin der Schulkommission (5%)

Sekretär/in der Schulkommission (5 %) Das Syndicat scolaire élargi du Grand Val (SEGV) schreibt die Stelle eines Sekretärs/einer Sekretärin der Schulkommission aus (Mandat).

Aufgaben und Verantwortlichkeiten

- Teilnahme an den Sitzungen der Mitglieder der Schulkommission (mindestens 5 Sitzungen/Jahr)
- Teilnahme an den Sitzungen des Büros (mindestens 6 Sitzungen/Jahr)
- Verwaltung der administrativen Weiterverfolgung der Entscheidungen der Schulkommission und des Büros (Vorbereitung der Sitzungen, Weiterverfolgung der laufenden Dossiers, ?)
- Briefe, Notizen und Sitzungsprotokolle verfassen
- Die Agenda der Schulkommission verwalten und Einladungen verschicken
- Verschiedene administrative Dokumente verfassen (Anstellungsverträge, Arbeitszeugnisse, ...)
- Die Archivierung der Dossiers verwalten
- Verschiedene administrative Aufgaben nach Bedarf

Anstellungsgrad

Diese Funktion erfordert zurzeit zwischen 80-100 Arbeitsstunden pro Jahr (entspricht einem Anstellungsgrad von ca. 5%) und könnte in Zukunft steigen.

Gesuchtes Profil

- Kaufmännische/r Angestellte/r oder gleichwertig
- Gewandtheit in der administrativen Leitung von Arbeitssitzungen und in der Führung von Protokollen.
- Verfügbarkeit auch am Abend für Sitzungen.
- Einhaltung der Schweigepflicht.
- Interesse an der öffentlichen Schule und deren Funktionsweise. **Vergütung:** zu diskutieren (Jahrespauschale)

Antrittsdatum: nach Vereinbarung, wenn möglich bereits per 1. Juni Unbefristeter Vertrag

Weitere Auskünfte: Jean-Daniel Parrat 079 307 96 43

Bewerbungen sind per E-Mail an folgende Adresse zu richten: presidence.commission@ecole-sgv.ch
Bewerbungsfrist: 3. Mai 2025

Seehof, den 14. April 2025

Der Gemeinderat Seehof



Sorvilier

Avis de construction

**** Modification du permis de construire eBau 2024-17092 accordé le 6.3.2025 ****

Requérants: Habegger Otto et Odette, Rue Principale 9, 2736 Sorvilier

Peng Marius et Mathez Lucie, Chemin des Romains 6, 2824 Vicques

Auteur du projet: Villatype S.A. Le Champat 2, 2744 Belprahon

Projet: Construction de deux maisons familiales avec garages, terrasses couvertes, panneaux photovoltaïques, pompes à chaleur et accès

**** Modification du projet ****

Pour la villa Ouest: ajout d'un sous-sol, d'un réduit au Nord et déplacement du bâtiment d'un mètre plus au Sud

Pour la villa Est: pas de changement par rapport au permis

Emplacement: parcelles N°s 1137 et 1138, Clos Jobez 17 et 19

Dimensions: selon les plans déposés

Construction: selon les plans déposés

Zone: H2b

Dépôt de la demande avec plans, jusqu'au 9 mai 2025 inclusivement, après de l'administration communale de Sorvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et la même adresse.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss. LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sorvilier, le 9 avril 2025

Conseil municipal

Bureau de vote du 18 mai 2025

Le bureau de vote pour le scrutin du 18 mai 2025 est nommé comme suit:

Présidente: M^{me} Audrey Sommer

Secrétaire: M. Diego Pellaud

Membres: M. Frédéric Simonin

M^{me} Natacha Romy

Suppléants: M. Ken Houlmann

M^{me} Sarah Muziek

Sorvilier, le 16 avril 2025

Le Conseil municipal



Tavannes

Avis de construction

Requérante: Flufa SA, Rue du Pierre- Pertuis 43, 2710 Tavannes.

Auteur du projet: bapa architecture Sàrl, Grand-Rue 1, 1607 Palézieux-Village.

Emplacement: parcelle N° 195, au lieu-dit: « Rue de Pierre-Pertuis 40 », commune de Tavannes.

Projet: transformations intérieures du bâtiment existant pour implantation d'une industrie alimentaire, mise aux normes énergétiques, installation d'une pompe à chaleur, changement des fenêtres et ajout de stores à lamelles, suppression d'une partie de l'annexe au Nord-Est et modification du quai de chargement à l'Est, installation d'évaporateurs extérieurs pour froid commercial et cheminée d'extraction des fumées/ vapeurs

des fours au Sud et pose d'enseignes publicitaires (lumineuse et non lumineuse) au Sud et à l'Est.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : A6 S.

Dérogation : art. 89 al. 3 OC.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 16 mai 2025 inclusivement** auprès de l'administration communale de Tavannes. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 16 avril 2025.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Demande de bons de garde pour la période d'août 2025 à juillet 2026

Dès à présent, les parents domiciliés à Tavannes, ayant besoin d'un accueil extrafamilial pour leur(s) enfant(s) dès août 2025, ont la possibilité de présenter une demande de bons de garde. Les parents qui bénéficient actuellement d'un bon de garde doivent présenter une demande de renouvellement pour la nouvelle période.

Pour rappel, les bons de garde sont destinés aux enfants d'âge préscolaire pris en charge en crèche ou chez des parents de jour.

La demande doit être présentée via la plateforme www.kiBon.ch et la confirmation des données dûment signée doit être envoyée à la Municipalité de Tavannes avant le début de la prise en charge. Ainsi, pour obtenir un subventionnement dès août 2025, la demande complète doit être déposée à l'administration communale jusqu'au 31 juillet 2025 au plus tard. En raison des vacances estivales, il est recommandé d'effectuer les démarches d'ici fin juin 2025.

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site de la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration du canton de Berne : www.gsi.be.ch (Famille et société / Prise en charge d'enfants / Bons de garde).

Nous restons à disposition des parents pour tout renseignement complémentaire (tél. 032/482 60 46).

Tavannes, le 7 avril 2025

Le secrétariat municipal



Valbirse

Avis de construction

Requérants/maître d'ouvrage : La Torsade Sàrl, Grand-Rue 30, 2735 Malleray

Auteur du projet : Villatype SA, le Champat 2, 2744 Belprahon

Adresse du projet : BF 1050, Grand-Rue 30, 2735 Malleray

Description du projet : Rénovation partielle d'une partie du magasin avec isolation périphérique, déplacement de deux fenêtres, une à l'Est et l'autre à l'Ouest, réfection de la toiture avec tuiles couleur rouge, remplacement du couvert existant et démolition d'un avant-toit contre le bâtiment à l'Est

Dimensions du projet : selon plans déposés

Constructions du projet : selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions : Centre B

Dépôt public : du 9 avril au 9 mai 2025 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse (au guichet version papier) ainsi qu'en ligne sur notre site internet sous « Aménagement local/constructions - consulter un permis de construire ».

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpillot 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévillard, le 4 avril 2025

Commune mixte de Valbirse

Avis de construction

Requérante : Commune mixte de Valbirse, Rue Aimé Charpillot 2, 2735 Bévillard.

Emplacement : parcelle N° 1079, au lieu-dit : « Rue du Collège 8a », Malleray, commune de Valbirse.

Projet : aménagement de barres de traction et d'une surface de protection antichocs de 49 m².

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : ZBP 7 « Ecole secondaire ».

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 16 mai 2025 inclusivement** auprès de l'administration communale de Valbirse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 16 avril 2025.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Bureau de vote pour l'élection d'une préfète / d'un préfet du 18 mai 2025

Présidente : M^{me} Joëlle Braun Monnerat

Vice-président : M. Grégory Affolter

Secrétaires : M^{me} Laetitia Neukomm

M^{me} Laurence Bratschi

Membres : M^{me} Alizée Caroli – 2735 Bévillard

M^{me} Murielle Chevolet – 2735 Bévillard

Suppléants : M. Julien Dähler, 2733 Pontenet

M. Jérôme De Pinho Gomes – 2735 Malleray

M^{me} Laura Dévaud – 2735 Malleray

Bévillard, le 10 avril 2025

Commune mixte de Valbirse

Commune bourgeoise de Malleray

Fermeture provisoire de la route de la Charrière de Montoz à Malleray

Des travaux forestiers seront entrepris du **mardi 22.4.2025 au vendredi 23.5.2025 de 7h à 17h du lundi au vendredi.**

Le tronçon sera fermé à toute circulation.

Le conseil de bourgeoisie est conscient des désagréments occasionnés et vous remercie par avance pour votre compréhension.

Malleray, 11 avril 2025

Le conseil de bourgeoisie

www.lasemaine.ch

Divers

Syndicat de communes des sapeurs-pompiers Val d'Or

Convocation

L'assemblée des délégués du Syndicat de communes des sapeurs-pompiers Val d'Or aura lieu le :

Mardi 20 mai 2025 à 20h

Hangar des sapeurs-pompiers Bellelay

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Appel
2. Nomination d'un scrutateur
3. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée du 27.11.2024
4. a) Approbation des comptes 2024
b) Arrêté des comptes (casques)
5. Divers et imprévus

Bellelay, le 16 avril 2025

Pour l'Etat-Major - C. Paroz

Paroisse catholique romaine de Malleray-Bévillard Informations

En prévision de notre assemblée de paroisse du 16 juin 2025 qui traitera également de la création d'un Syndicat de paroisses, deux soirées d'informations sont proposées pour les paroisses catholiques romaines de Malleray, Tavannes, Tramelan et du Vallon de Saint-Imier :

- Mardi 6 mai 2025, à 20h, à la salle Saint-Georges de Saint-Imier
- Mercredi 14 mai 2025, à 20h 15, à la salle paroissiale de Tavannes.

Présentation des raisons de créer un syndicat et des règlements soumis à l'approbation des paroisses.

Le Conseil de paroisse

Eglise catholique-chrétienne - Paroisse de Saint-Imier

Dépôt public

Le procès-verbal de l'assemblée de paroisse du 2 avril 2025 est déposé publiquement durant 20 jours au secrétariat de la Paroisse à Saint-Imier, du 9 avril au 29 avril 2025. Il y a lieu de prendre rendez-vous avec notre secrétaire, Bettina Zürcher (079 951 90 04), pour prendre connaissance dudit procès-verbal.

Saint-Imier, le 7 avril 2025

Le Conseil de paroisse

Paroisse catholique de Tavannes/Reconvilier

Séance d'information sur la création d'un Syndicat de paroisses le mercredi 14 mai 2025, à 20h 15, à la salle paroissiale de Tavannes.

En prévision de l'assemblée de paroisse du 19 juin 2025 à Tavannes, qui traitera de la création d'un Syndicat de paroisses, deux soirées d'information seront proposées pour les paroisses catholiques romaines de Malleray, Tavannes, Tramelan et du Vallon de Saint-Imier :

- Mardi 6 mai 2025, à 20h, à la salle Saint-Georges de Saint-Imier
- Mercredi 14 mai 2025, à 20h 15, à la salle paroissiale de Tavannes.

Ordre du jour :

1. Présentation des raisons de créer un syndicat et des règlements soumis à l'approbation des paroisses
2. Divers

Le conseil de paroisse

informations pratiques



Crémînes

Secrétariat communal
Rue du Collège 6
2746 Crémînes

Téléphone: 032 499 95 42
Courriel: secretariat@cremines.ch
Site internet: www.cremines.ch

Heures d'ouverture du secrétariat communal

- Mardi matin fermé, mardi après-midi de 13 h 30 à 18 h.
- Jeudi matin de 7 h 30 à 12 h, jeudi après-midi de 15 h à 17 h.

Heures d'ouverture déchetteries

- Mardi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- Jeudi de 16 h à 19 h
- Samedi de 10 h à 12 h



Eschert

Commune mixte d'Eschert
Rue du Tilleul 1
2743 Eschert

Téléphone: 032 493 40 85
Courriel: secretariat@eschert.ch
Site internet: www.eschert.ch

Heures d'ouverture écopoint pour la ferraille

Ouvert tous les 1^{ers} samedis du mois (sauf janvier et août, le 2^e samedi du mois) de 11 h à 12 h.
Pour les dates effectives, se référer au mémodéchets de la commune.



Grandval

Secrétariat municipal
Grand-Rue 29
2745 Grandval

Téléphone: 032 499 95 55/079 729 56 89
Agence AVS du Grand Val: 032 495 16 77 (répondeur en cas d'absence)
Courriel: secretariat@grandval.ch
Site internet: www.grandval.ch

Heures d'ouverture: Mercredi matin de 9 h 30 à 10 h 30
Jeudi soir de 18 h à 19 h 30 ou sur rendez-vous

Déchetterie ouverture: Jeudi de 17 h à 19 h (avril – septembre).
Jeudi de 16 h 30 à 18 h 30 (octobre – mars).

informations pratiques



Perrefitte

Administration communale
Sous le Tacon 24
2742 Perrefitte

Téléphone: 032 493 22 74
Courriel: secretariat@perrefitte.ch
Agence AVS du Grand Val: 032 495 16 77 (répondeur en cas d'absence)
Heures d'ouverture: Mardi 17 h - 19 h
Jeudi 8 h 30 - 10 h 30
Site internet: www.perrefitte.ch



Petit-Val

Commune mixte de Petit-Val
Derrière les Hôtas 23
2748 Souboz

Téléphone: 032 484 94 70
Courriel: admin@petit-val.ch
Heures d'ouverture: Lundi de 16 h à 18 h
Mardi de 9 h 30 à 11 h
ou sur rendez-vous
Site internet: www.petit-val.ch



Rebévelier

Administration communale
Rebévelier, 2717 Rebévelier
c.o Brogna Alexandra,
Rue des Chardonnerets 7
2740 Moutier

Téléphone: 079 247 38 62
ou 032 493 47 44
Courriel: rebevelier@bluewin.ch
Heures d'ouverture: sur demande



Reconvilier

Municipalité de Reconvilier
Route de Chaindon 9
2732 Reconvilier

Téléphone: 032 482 73 73
Courriel: info@reconvilier.ch
Site internet: www.reconvilier.ch

Heures d'ouverture

- L'administration municipale est ouverte chaque semaine les lundi, mardi et jeudi de 10 h à 11 h 45 et de 15 h à 17 h.
- La permanence téléphonique est assurée du lundi au vendredi matin de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

informations pratiques



Saicourt

Administration municipale
Pré Paroz 1
2712 Le Fuet

Téléphone : 032 481 24 03
Courriel : admin@saicourt.ch
Heures d'ouverture : Mardi 10h à 11h et 15h à 18h
Mercredi 10h à 11h
Jeudi 15h à 16h
Vendredi 10h à 11h
Site internet : www.saicourt.ch

Indications officielles

- Directrice du syndicat scolaire Saicourt – Petit-Val : M^{me} Sophie Bilat, 032 484 98 30 (écoles enfantines et primaires)
- Directeur de l'école secondaire de la Courtine : Jérôme Montavon, 032 484 01 06

Heures d'ouverture déchetteries : Du lundi au samedi de 7h à 19h



Saules

Administration communale
Milieu du Village 13
2732 Saules

Téléphone : 032 481 38 28
Courriel : commune@saules-be.ch
Heures d'ouverture : mercredi de 16h à 17h
ou sur rendez-vous
Site internet : www.saules-be.ch



Seehof

Commune municipale
Gross-Karlisberg 23a
2747 Elay . Seehof

Téléphone : 032 499 96 60
Courriel : gemeinde@gemeindeseehof.ch
Heures d'ouverture : Ouvert le lundi de 9h à 11h



Sorvilier

Administration municipale
Rue Principale 18
2736 Sorvilier

Téléphone : 032 492 18 29
Courriel : adm@sorvilier.ch
Heures d'ouverture : Lundi de 16h à 18h30
Site internet : www.sorvilier.ch